

## FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>N°44</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur pédagogique du service de psychiatrie infanto-juvénile - Hôpital Salvator</b>
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription ASH Marseille et sous l'autorité fonctionnelle du médecin chef de service. Le coordonnateur pédagogique intervient principalement sur le site de l'hôpital Salvator (13009).
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le directeur pédagogique inscrit son action dans le cadre de la mise en œuvre du projet du service de psychiatrie, qui inclut le projet de l'unité pédagogique.
	MISSIONS	Le directeur pédagogique participe à l'élaboration des orientations du service, notamment en ce qui concerne l'articulation entre la prise en charge thérapeutique et la scolarité.
	FONCTIONS	Sous l'autorité du médecin chef de service le coordonnateur pédagogique assume la responsabilité du fonctionnement au niveau de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'encadrement de l'équipe pédagogique,</li> <li>- l'organisation de la scolarisation au sein du service en lien avec les préconisations des médecins,</li> <li>- la communication avec les services académiques et les établissements scolaires, pour favoriser la continuité de la scolarisation.</li> <li>- la gestion des plannings et de la formation des personnels enseignants,</li> <li>- la logistique de l'établissement (gestion des locaux et moyens matériels),</li> <li>- l'établissement des statistiques et de la gestion des systèmes de traitement des données,</li> <li>- la gestion du centre d'examen ;</li> <li>- la gestion des bilans scolaires et suivi des parcours.</li> <li>- la participation au staff des différentes unités fonctionnelles du service pour élaborer les projets pédagogiques et le suivi en lien avec les médecins des unités</li> <li>- l'aide à l'élaboration des projets scolaires et professionnels des élèves,</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un excellent positionnement institutionnel,</li> <li>- Aimer et savoir travailler en équipe pluridisciplinaire,</li> <li>- Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques,</li> <li>- Faire preuve d'esprit d'initiative et d'impulsion de projets,</li> <li>- Etre en capacité de piloter des réunions d'équipes et de gérer des ressources humaines,</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions,</li> <li>- Avoir une attitude positive bienveillante, créative et d'importantes capacités d'adaptation</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	CAPPEI ou équivalent, Liste d'aptitude de directeur d'école ou d'établissement spécialisée
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire la première année puis éventuellement à titre définitif
	REGIME HORAIRE	Le temps de travail est celui d'un enseignant « hors présence des élèves » soit 1607 heures annuelles.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à <a href="mailto:ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr">ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr</a> avant le 20 mars 2020. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	Mme Basset, CT ASH13 / 04.91.99.66.12/ <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a>